COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole du Grand Paris, Bolt et Stellantis ambitionnent ensemble d'expérimenter des services de mobilité autonome dans le Grand Paris à partir de 2028

Les partenaires prévoient de lancer des services de mobilité autonome dans cinq villes, avec l'ambition de les étendre à plus de 30 villes d'ici 2030.

PARIS, le 23 octobre 2026 – La Métropole du Grand Paris, Bolt et Stellantis annoncent aujourd'hui leur projet de déployer, à travers une expérimentation, des services de mobilité autonome dans le Grand Paris dans le cadre d'un programme pilote soumis à l'initiative ADACities de la Commission européenne. Le lancement est envisagé à partir de 2028, avec l'ambition de s'étendre à environ 30 communes d'ici 2030.

Ce partenariat, le « Greater Paris Autonomous Driving Living Lab », réunit la Métropole du Grand Paris, qui représente Paris et les 129 communes environnantes, l'expertise de Stellantis en matière de plateformes L4-Ready™ et d'ingénierie automobile, et de Bolt dans le domaine de la mobilité et le déploiement à l'échelle européenne. Ensemble, les partenaires souhaitent étudier comment les technologies de mobilité autonome peuvent être intégrées dans les villes européennes, avec l'ambition de proposer un modèle susceptible d'être déployé plus largement. Le projet évaluera la manière dont les véhicules autonomes pourraient compléter l'offre existante de transports publics et privés et répondre à des besoins encore non couverts, notamment pour les trajets du premier et du dernier kilomètre, l'accès aux pôles d'emploi, les déplacements en heures creuses et la desserte de grands événements.

Soumis à l'initiative Autonomous Drive Ambition Cities (ADACities) de la Commission européenne, le projet entend offrir un cadre d'expérimentation en conditions réelles afin d'évaluer les conditions opérationnelles, sociétales et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de services de mobilité autonome dans des environnements urbains denses. Les enseignements résultant de cette expérimentation contribueront à éclairer la décision publique et accompagner le développement futur de solutions de mobilité autonome en Europe.

Les premiers déploiements sont envisagés dans un maximum de cinq communes du nord-ouest du Grand Paris. Cette phase permettrait d'évaluer les performances opérationnelles, la sécurité, l'intégration aux réseaux de transports en commun ainsi que les effets économiques, sociaux et environnementaux des services de mobilité autonome. Dans une deuxième phase, le projet évaluera les conditions d'un éventuel déploiement à plus grande échelle dans le Grand Paris, avec l'ambition de parvenir à une exploitation commerciale d'ici 2030, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires.

Intégrer la mobilité autonome aux déplacements du quotidien

Avec 7,2 millions d'habitants, la Métropole du Grand Paris dispose de l'un des réseaux de transport les plus vastes et complexes d'Europe. Si des investissements majeurs tels que le Grand Paris Express renforcent les liaisons de transports en commun, des difficultés demeurent.

L'expérimentation visera à évaluer la manière dont les véhicules autonomes peuvent compléter l'offre existante et contribuer à répondre à ces besoins. Au-delà de la seule évaluation technologique, le projet permettra d'éclairer les décideurs publics sur les bénéfices, les limites et les conditions de déploiement de la mobilité autonome dans un environnement urbain dense.

Le projet réunit les compétences de trois organisations :

- La Métropole du Grand Paris coordonnera le projet avec les autorités locales et les parties prenantes, fournira le cadre des expérimentations en conditions réelles, identifiera les cas d'usage pertinents et supervisera les objectifs d'intérêt général et d'évaluation du projet. Son rôle sera de soutenir l'évaluation des conditions opérationnelles, sociétales et réglementaires des services de mobilité autonome et à produire des données probantes destinées à éclairer les décisions futures des autorités compétentes ;

- Bolt, par l'intermédiaire de Bolt Autonomous Driving Solutions, pilotera l'intégration du service et la planification de son déploiement, en associant la technologie de conduite autonome, les véhicules et sa plateforme de mobilité afin de développer un service adapté aux besoins locaux ;

- Stellantis fournira des véhicules reposant sur ses plateformes L4-Ready Platforms™l, ainsi que ses capacités de conception, d'ingénierie, de fabrication et d'intégration des véhicules.

Pony.ai est identifié comme fournisseur potentiel de la technologie de conduite autonome, fort de son expérience internationale dans des environnements urbains complexes. La solution proposée s'appuie sur la plateforme NVIDIA Hyperion et Halos safety system.

Les trois partenaires travailleront avec les communes participantes et les autorités compétentes pour identifier les itinéraires appropriés, obtenir les autorisations nécessaires et préparer le déploiement.

Tous les services seront soumis aux exigences applicables en matière de sécurité, de réglementation et de protection des données. Le déploiement initial fera l'objet d'une évaluation indépendante afin d'éclairer toute extension ultérieure dans le Grand Paris.

Une évaluation au service de la décision publique

Dans le cadre de son rôle au cours de la première phase du projet, la Métropole du Grand Paris supervisera un dispositif d'évaluation destiné à éclairer la décision publique. Elle portera sur :

- La sécurité opérationnelle ;

- La qualité du service et son acceptation par les usagers ;

- Les effets sur la mobilité et l'intégration aux transports en commun ;

- Les impacts sociaux et environnementaux ;

- Les conditions économiques et opérationnelles d'un éventuel déploiement futur.

Les données opérationnelles agrégées issues de l'expérimentation permettront d'évaluer les performances du service et son intégration à l'écosystème métropolitain des mobilités, dans le plein respect des exigences de protection des données.

Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris (MGP) a déclaré: « *Depuis dix ans, la Métropole du Grand Paris place l'innovation au service des communes et des habitants, avec plus de 70 expérimentations menées pour répondre aux besoins locaux. Ce partenariat s'inscrit dans cette ambition et dans notre stratégie en matière d'intelligence artificielle. Aux côtés de nos partenaires et des autorités publiques, nous souhaitons évaluer le potentiel de la mobilité autonome pour répondre aux besoins de déplacement, compléter les transports en commun et contribuer à une mobilité plus durable.*

Cette expérimentation contribuera également à éclairer la décision publique et définir les conditions d'un éventuel déploiement à plus grande échelle. Notre conviction est simple : le progrès technologique n'a de sens que lorsqu'il apporte des bénéfices concrets à nos concitoyens. »

Markus VILLIG, fondateur et CEO de Bolt, a déclaré: « Les véhicules autonomes n'auront d'intérêt que s'ils répondent à de véritables problèmes de transport. Dans le Grand Paris, nous travaillons avec les autorités locales et nos partenaires pour construire un service partagé répondant aux besoins locaux, qu'il s'agisse de faciliter l'accès aux transports en commun ou de desservir des trajets qui restent aujourd'hui difficiles à effectuer. Bolt apporte sa plateforme destinée aux utilisateurs et son expérience opérationnelle ; nos partenaires apportent les véhicules et la technologie de conduite. Il s'agit d'une nouvelle étape concrète vers la mise en place d'un service commercial de mobilité autonome conçu pour l'Europe. »

Ned Curic, Chief Engineering & Technology Officer de Stellantis, a dit: « Pour les clients, la mobilité autonome doit signifier davantage de choix et un accès plus facile à des moyens de transport sûrs et fiables. En associant l'expertise de Stellantis en ingénierie automobile et sa connaissance approfondie des besoins de mobilité européens aux compétences complémentaires de nos partenaires et des autorités publiques locales, nous souhaitons développer une mobilité sans conducteur qui complète les transports en commun et rende les déplacements quotidiens plus simples et plus accessibles.»

# # #

À propos de Stellantis

Stellantis (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) est un constructeur automobile mondial de premier plan, dont la mission est d'offrir à ses clients la liberté de choisir leur mode de déplacement, d'adopter les technologies les plus récentes et de créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes. Son portefeuille unique de marques emblématiques et innovantes comprend Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, FIAT, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys. Pour en savoir plus : www.stellantis.com

@Stellantis Stellantis Stellantis Stellantis

Pour plus d'informations, merci de contacter

Métropole du Grand Paris

Léa ROSSI +33 6 09 95 83 02 – lea.rossi@metropoledugrandparis.fr
presse@metropolegrandparis.fr

Bolt
Jens ÖHGREN +46705 97 84 44 – jens.ohgren@bolt.eu

Stellantis
Gilles ELMOZNINO - gilles.elmoznino@stellantis.com

Jean-Charles LEFEBVRE - j.c.lefebvre@stellantis.com

communications@stellantis.com
www.stellantis.com